

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E  
**ASSEZ !**



LE SYNDICAT  
DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL  
PUBLIC

# GRÈVE JEUDI 22 MARS FONCTION PUBLIQUE

avec FSU, CGT, Solidaires, FO, FAFP, CGC, CFTC

**POUR LA DÉFENSE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU STATUT  
GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES, DES EMPLOIS PUBLICS ET POUR  
L'AUGMENTATION DES SALAIRES DES AGENT-ES PUBLICS**

## ATTAQUE CONTRE LES STATUTS

- ◆ 120 000 suppressions d'emplois en 5 ans
- ◆ Recours accru aux contractuel·les
- ◆ Abandon de missions de services publics et « externalisation » au bénéfice du privé
- ◆ Plan de départs volontaires

## DEGRADATION DES SALAIRES

- ◆ Gel du point d'indice
- ◆ Rétablissement du jour de carence
- ◆ Augmentation de la CSG non compensée à terme
- ◆ Extension du salaire au mérite

## DESTRUCTION DE LA VOIE PRO PUBLIQUE EN MARCHÉ

- ◆ Rapport Calvez-Marcon alarmant : le LP rabaisé à la fonction de réservoir pour l'apprentissage
- ◆ Fin progressive des diplômes et introduction des blocs de compétences
- ◆ Déprofessionnalisation de la voie pro : perte d'une année de formation avec la classe de seconde organisée en « famille de métiers »
- ◆ Remise en cause du concours de recrutement pour exercer en tant que PLP
- ◆ Durées et modalités des PFMP différenciées en fonction des diplômes, des niveaux et des établissements

### RV MANIFESTATION

.....  
.....



# RAPPORT CALVEZ MARCON

## AVIS DE TEMPÊTE SUR LES LYCÉES PROS

**Le ministre prépare en ce moment précis une réforme dont les conséquences risquent d'être dévastatrices pour la voie professionnelle publique.**

Le rapport Calvez Marcon, qui sert de cadre aux mesures qui seront annoncées fin mars, préconise de soumettre l'ensemble de la voie professionnelle scolaire à l'objectif de développement de l'apprentissage. Cette réforme aura des conséquences graves sur les conditions d'études des

jeunes et sur les conditions de travail des personnels, pourtant déjà bien dégradées depuis la réforme du bac pro 3 ans. À terme et si on laisse faire, ce sont nos statuts qui seront remis en cause et la formation professionnelle qui sera exclue du service public d'éducation.

**Il y a urgence à nous mobiliser !**

**Le SNUEP-FSU porte un autre projet pour les jeunes, un projet ambitieux où les savoirs généraux et professionnels doivent permettre une approche globale à un métier et une culture émancipatrice pour des citoyen·nes éclairé·es.**

### DES PRÉCONISATIONS DANGEREUSES

#### ■ Une seconde pro « famille de métiers »

➡ Au prétexte de retarder l'orientation, la transformation de la seconde en une 3<sup>ème</sup> prépa pro bis réduira le fait le bac pro 3 ans en un bac pro 2 ans ! Les enseignements professionnels et les PFMP sont réduits à de la « découverte professionnelle », « des visites de sites », « des conférences-témoignages », à de la « simulation par réalité virtuelle »... Ce n'est qu'à la fin de la seconde que les jeunes se prononceront pour une formation à un métier et bénéficieront des savoirs professionnels spécifiques aux métiers auxquels ils se destinent.

À qui profite cette mesure ? Aux organisations patronales, le MEDEF en tête, qui l'exigent depuis plusieurs années : les entreprises ne veulent pas s'engager dans des contrats d'apprentissage de 3 ans. De plus, elles n'en finissent pas de dénoncer les comportements « inadaptés » des jeunes pour justifier le taux élevé de rupture de contrats d'apprentissage (4 jeunes sur 10 sur le carreau). Cette mesure permettra d'utiliser les compétences des LP pour renforcer les savoirs généraux trop fragiles des jeunes et donner une première approche métier aux jeunes en seconde pour ensuite permettre aux entreprises de venir piocher leurs futur·es apprenti·es dans nos lycées, transformés en un grand réservoir pour l'apprentissage ! De quoi JM Blanquer est-il le ministre ?

Et qui va organiser les contenus d'enseignement de ces « familles de métiers » ? Pour le SNUEP-FSU, il est hors de question que les IEN continuent leurs pressions sur les PLP pour qu'ils/elles bricolent seul·es dans les établissements les contenus, comme c'est déjà le cas avec les fusions de formations décidées localement.

#### ■ Une classe de terminale différenciée en fonction de la finalité choisie

➡ Les élèves devront attendre d'être en 1<sup>ère</sup> pour pouvoir bénéficier d'une véritable formation professionnelle. Mais cette formation aura à peine commencé qu'ils/elles devront déjà se déterminer pour la terminale. Des modules d'enseignements différents seront organisés en fonction de leur vœu : insertion professionnelle ou poursuite d'études.

Le SNUEP-FSU rappelle qu'un parcours d'orientation se choisit tout au long d'un cycle. Or ici, les élèves auront à peine choisi une filière, à peine découvert un métier que déjà ils/elles devront se positionner pour travailler ou pour poursuivre des études !

**Le ministère acte ici officiellement son abandon de la double finalité des diplômes.**

■ **Les enseignements généraux à la trappe** au prétexte que « *les compétences comportementales suppléent les compétences techniques* ».

➡ Encore une assertion qui ne s'appuie sur rien de sérieux ni de scientifique, à part peut-être les discours vides et idéologiques du MEDEF.

Le SNUEP-FSU rappelle que les compétences comportementales et professionnelles se construisent de façon concomitante avec l'âge, la maturité et les savoirs. Elles se renforcent mutuellement tout au long du parcours des jeunes.

Sous ce prétexte trompeur, les enseignements généraux vont être réduits à une fonction utilitariste au service des savoir-être pour atteindre 3 compétences : la mobilité culturelle et géographique, le développement personnel et la socialisation et la citoyenneté.

**C'est la fin de la culture commune et des savoirs généraux : le MEDEF doit être ravi depuis les temps qu'il le préconisait.**

■ **Le BEP (diplôme intermédiaire) remplacé par des blocs de compétences !**

➡ Le ministère ne veut plus de cette « *société des diplômes* » dit-il... Mais ce qu'il oublie de dire, c'est que cette volonté ne vaut que pour les premiers niveaux de qualification ! Le MEDEF une fois de plus doit être ravi que cette « *contrainte* » soit levée car elle lève surtout une « *contrainte* » au niveau de la rémunération dans les négociations collectives ! Cette préconisation va évidemment augmenter le nombre de jeunes décrocheurs/euses sans qualification.



LE SYNDICAT  
DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL  
PUBLIC